



HAL
open science

Le piéton dans l'espace public

Rachel Thomas

► **To cite this version:**

Rachel Thomas. Le piéton dans l'espace public. Amphoux, Pascal; Thibaud, Jean-Paul; Chelkoff, Grégoire. Ambiances en débats, A la Croisée, pp.162-169 + débats 170-181, 2004, 2-912934-08-7. halshs-00596826v2

HAL Id: halshs-00596826

<https://shs.hal.science/halshs-00596826v2>

Submitted on 13 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Chapitre 4
SITUER

Dans l'ordinaire de l'action

Le piéton dans l'espace public Figures de l'accessibilité

Rachel Thomas

Cet article aborde les notions de déplacement et d'accessibilité à travers la thématique des ambiances architecturales et urbaines. Il révèle l'existence de modes d'accès pluriels à la ville et montre comment ceux-ci, entre perception et mobilité, engagent l'environnement sensible de l'espace public urbain, l'activité perceptive, expressive et motrice du passant, ainsi que la sociabilité publique.

Cette dimension sensible du rapport à l'espace n'a pas toujours été pensée par les sciences sociales, et notamment la sociologie. Nous n'évoquerons en introduction que deux branches des sciences humaines et sociales qui ont accordé un intérêt particulier aux formes sensibles de l'action en public : l'écologie de la perception et la sociologie de l'action.

Informer le piéton et cadrer le déplacement

Schématiquement, on peut considérer que les écologistes de la perception réduisent la mobilité à un *processus physique de déplacement* : se mouvoir dans l'espace, selon eux, c'est effectuer un trajet de A vers B. Durant ce trajet, l'environnement sensible apparaît comme un instrument d'information ambivalent³⁷ : lorsqu'un phénomène est accessible à un instant t, il permet au piéton de déchiffrer l'espace, de s'orienter et de changer d'emplacement ; lorsqu'il n'est pas mobilisable par le piéton, ou lorsqu'il ne peut servir l'action en cours, "l'environnement sensible" devient alors un obstacle, ou plus précisément une « ressource manquante » ; il entrave le déplacement dans la mesure où il ne permet pas sa continuité. Dans les deux cas, l'accessibilité est *prédéfinie* par les données sensibles de l'environnement : en forçant le trait, c'est elle qui détermine l'activité perceptive.

De leur côté, les sociologues de l'action³⁸ font évoluer la définition de la mobilité urbaine en abordant la perception dans sa dimension sociale. De leur point de vue, tout déplacement constitue une *forme d'urbanité*³⁹ : des anonymes se côtoient en public et

³⁷ SANCHEZ, J. et VELCHE, D. *Vécus et usages de la gare de Lyon par des personnes handicapées*, CTNERHI, Paris, 1996, pp. 9-65 ; E. LEVY, "L'accessibilité à l'épreuve", in *Gare du Nord : mode d'emploi*, sous la direction de I. Joseph, Plan Urbain – RATP – SNCF, Editions Recherches, Paris, n°96, 1994, pp. 181-240. Ces travaux renouvellent le questionnement de J.J. Gibson sur la notion d'"*affordance for action*" en l'appliquant à l'étude du déplacement des piétons au sein d'espaces multimodaux tels que les gares.

³⁸ Nous regroupons sous ce terme générique les courants de la sociologie interactionniste, de l'ethnométhodologie et de l'action située.

³⁹ Cf. G. AMAR, "Pour une écologie urbaine des transports", in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°59/60, 1993, pp. 140-151 ; M. RELIEU, "La place de l'analyse des modes de locomotion et d'orientation dans la revendication d'accessibilité", in *Mobilités réduites : les*

coopèrent ensemble au maintien d'un certain ordre public⁴⁰. Les ressources mobilisées sont de nature comportementale et perceptive : des procédures d'ajustement corporel et visuel permettent d'éviter les collisions, de réguler le trafic piéton et d'organiser "l'inattention civile". Dans cette perspective, l'accessibilité à l'espace public urbain est *accomplie* et non prédéfinie : elle résulte d'une organisation perceptive et sociale de l'espace. Celle-ci s'appuie sur les caractéristiques environnementales du déplacement et permet "le cadrage" des activités humaines. L'accès à l'espace paraît donc convoquer trois processus : l'ouverture physique des lieux aux pratiques urbaines, la régulation du trafic piéton et l'organisation des manières d'être-ensemble. Mais à chaque fois, ces processus semblent solliciter de manière privilégiée la modalité visuelle⁴¹.

Configurer l'environnement sensible

En articulant les apports des travaux précédents à ceux de la recherche sur les ambiances architecturales et urbaines, notre analyse⁴² nous permet de défendre un point de vue différent : l'accessibilité à l'espace public urbain consiste, selon nous, à configurer l'environnement sensible du déplacement au niveau perceptif, expressif et spatio-temporel. Elle ne peut plus être seulement conçue ni comme une propriété prédéfinie de l'environnement *, ni comme une forme d'urbanité accomplie socialement par des piétons anonymes. En effet, nous repartons de l'hypothèse que le seul fait de fréquenter un lieu engage à la fois le sujet percevant, autrui, et les qualités physiques ou sensibles de l'espace⁴³. Or cette accessibilité, tant motrice que sociale, sollicite à la fois l'activité perceptive du passant et sa capacité d'expression. Elle est autant mise en forme de l'environnement qu'expression motrice d'une affectivité.

Du point de vue perceptif, la première phase de notre étude montre en quoi l'accès à l'espace participe d'une *activité de configuration* pour le piéton : en fonction du contexte spatio-temporel dans lequel il évolue et de l'action qui est la sienne, il va successivement sélectionner, puis structurer, et enfin s'approprier les ressources que lui offre l'environnement. Ce processus de configuration lui permet à terme de s'orienter dans l'espace, d'anticiper l'action d'autrui et de réaliser chacune des séquences de son déplacement. Le travail de "mise en forme sensible" de l'espace public qui en résulte est permis par le seul fait de se mouvoir ; il sollicite simultanément la perception du passant et le cadre environnemental dans lequel il agit. Enfin, cette activité configurante engage tous les sens : chacune des modalités sensibles "agit" à sa manière le mouvement, l'espace et le temps⁴⁴. Ainsi, notre étude montre-t-elle non seulement en quoi la modalité visuelle devient opératoire dans l'appréhension des distances et de la spatialité, mais également quel rôle la modalité sonore joue dans la détermination des trajectoires et des allures de déplacement.

épreuves de l'accessibilité, 1996, pp. 143-160 ; I. JOSEPH, "Les compétences de rassemblement : une ethnographie des lieux publics", in *Enquête*, n°4, 1996, pp. 107-122.

⁴⁰ A ce sujet, lire E. GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, traduit de l'anglais par A. Kihm, Minuit, Paris, 1974 ; E. GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne : 2. Les relations en public*, Minuit, Paris, 1973 ; E. GOFFMAN, *Behavior in public places, Notes on the social organisation of gatherings*, The Free Press, New York, 1963. Cet auteur est un des premiers à mettre à jour les règles régissant les conduites publiques.

⁴¹ Peu de travaux s'intéressent actuellement au rôle des autres modalités sensibles dans l'instrumentation du rapport à l'espace.

⁴² R. THOMAS, *Ambiances publiques, mobilité, sociabilité. Approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes*, thèse de doctorat sous la direction de J.-F. Augoyard et J.-P. Thibaud, Sciences pour l'ingénieur option architecture, Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes, Laboratoire CRESSON, 2000

⁴³ G. CHELKOFF, et J.-P. THIBAUD, *Ambiances sous la ville. Une approche écologique des espaces publics souterrains*, CRESSON, Grenoble, 1996.

⁴⁴ J.-F. AUGOYARD, "Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines", *op. cit.*

Ce premier résultat rend donc compte simultanément des cadres sensibles de l'accessibilité urbaine et de la dimension pratique de l'activité perceptive. Dans le même temps, il permet de revenir sur les définitions précédentes de la notion de mobilité. Moins qu'un mécanisme physique et/ou qu'une simple forme d'urbanité, la mobilité urbaine constitue, du point de vue de la problématique des ambiances, une manière de mettre le passant "en prise" avec l'espace public. Elle désigne un *procédé d'ancrage* du piéton dans l'environnement. En actualisant divers modes d'attention, elle met en tension les compétences socio-perceptives du citadin et les ressources sensibles de l'espace public. Dans ce registre d'analyse, la notion d'attention ne définit pas seulement la capacité de l'homme à concentrer son esprit sur un fait ou un objet particulier. Elle désigne plus largement une manière d'être, de se situer et de participer au monde, qui engage autant les sens que le corps du passant : « L'acte d'attention ne crée donc rien (...) c'est un miracle naturel (...) qui fait jaillir justement les perceptions »⁴⁵.

Une telle conception relativise l'idée du parcours urbain : succession de lieux physiques aux qualités déterminées pour certains, il devient une suite plus ou moins stable d'"environnements sensibles" fragmentaires. Ces derniers présentent la particularité d'être autant créés par le cadre bâti que par les pratiques urbaines et la présence d'autrui.

Affecter la motricité du passant

La seconde phase de notre analyse s'intéresse à l'activité expressive du passant. Elle révèle la complexité des modes d'accès à l'espace public urbain. Les théoriciens de l'écologie de la perception et les sociologues de l'action mettent à jour la dimension pratique de la perception : celle-ci renseigne le passant sur l'agencement des objets dans l'espace, révèle les propriétés sensibles de l'environnement et donne un cadre d'interprétation aux activités sociales. En ce sens, elle rend possible le déplacement. Nous adoptons une position similaire dans la première partie de notre analyse. Puis le détour par la notion d'ambiance architecturale et urbaine nous conduit à réintroduire la dimension pathique de la perception ordinaire en repartant de l'hypothèse suivante : il existe une dimension pré-réflexive du mouvement, qui est de l'ordre de l'affect et qui témoigne de la participation immédiate et sans jugement du piéton au monde. Elle engage le corps et la capacité d'expression du passant. Nous dirons qu'elle *affecte* la motricité.

Comment alors identifier ces modalités d'expression du corps ? Par le repérage, l'observation et l'analyse de divers "indices comportementaux" qui révèlent ce rapport au milieu ambiant public. Dans une analyse microsociologique des conduites publiques, ces indices constituent des critères de description du rapport de co-détermination supposé entre les actions ordinaires du passant et l'environnement dans lequel elles s'actualisent. Chacun de ces indices comportementaux renvoie ainsi à un élément particulier de l'accès à l'espace et décrit successivement :

- les pratiques sociales du passant, c'est-à-dire sa manière d'investir l'espace et de s'y positionner, en fonction de la présence ou de l'absence d'autrui : attitudes piétonnières de séjour, de courses marchandes, de rencontres... ;
- son allure de déplacement et plus précisément sa trajectoire dans l'espace (celle-ci est-elle linéaire ou pas ?), sa vitesse (semble-il accélérer, se presser ou au contraire ralentir ?), le type d'"action motrice" (le piéton est-il en train de courir, de marcher, de piétiner ... ?), sa gestuelle (quels mouvements des membres supérieurs et inférieurs effectuent-ils ?) ;
- son mode d'orientation (visuel et kinesthésique) à l'environnement (nous prêtons particulièrement attention aux mouvements des yeux, de la tête,

⁴⁵ M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris, 1945.

du buste) et ses actions sonores, telles qu'elles mettent en jeu la parole et/ou le corps.

Le croisement de ces indices comportementaux et des modes d'attention des passants nous a permis d'identifier six conduites récurrentes d'accès à l'espace : agrément, festif, conflictuel, habituel, étrangeté et insécurité. Chacune est qualifiée en fonction du *mode d'action motrice* à laquelle elle renvoie, du *mode d'attention* privilégiée et du *type de milieu ambiant* au sein de laquelle elle apparaît le plus souvent.

Par exemple, la conduite dite "d'étrangeté" qualifie le paradoxe dans lequel le piéton se situe parfois lorsqu'il circule en public. Etre étranger, c'est se situer à la croisée des chemins, à la limite du dehors et du dedans, des mondes publics et privés. Sur le plan moteur, cette position charnière s'actualise dans l'acte de traverser. Traverser l'espace exige ainsi une maîtrise de la gestuelle, de la trajectoire et de la vitesse de déplacement : il s'agit de s'avancer au cœur de l'espace avec précaution, de manière linéaire et lentement. La rigidité des membres supérieurs (buste et nuque notamment) se donne à observer ; la marche s'effectue sans bruit et "sur la pointe des pieds". L'attention que requiert une telle conduite est qualifiée de "centrée" : le passant observe avec discrétion son environnement et ouït malgré lui la vie provenant de l'espace domestique. Son visage et son regard sont le plus souvent orientés vers l'horizon ou les façades alentours : il s'agit d'être attentif à ce qui se passe et d'anticiper les événements. Formulé autrement, il existe une dimension quasi exploratoire du regard et de l'écoute dans la conduite d'étrangeté. Elle permet au piéton de modeler son comportement en fonction des événements. Les milieux qualifiés "d'ambigus" accueillent et mobilisent couramment ce type de conduite. Etroits, non linéaires et d'une hauteur importante en façade, ces espaces éprouvent les modes d'observabilité visuelle : l'exposition au regard d'autrui est ainsi intermittente et dépendante de la position et de la trajectoire spatiales du passant. Poreux, ces espaces font s'interpénétrer des mondes sonores à la fois publics et privés. L'écoute devient alors le mode de perception dominant et remet en cause les strictes délimitations visuelles de l'espace construit.

Tableau récapitulatif des conduites d'accès au milieu ambiant

CONDUITES D'ACCES	MODE D'ACTION MOTRICE	MODE D'ATTENTION PERCEPTIVE	TYPE DE MILIEU AMBIANT
AGREMENT	DEAMBULER	Flottant	Tempéré
FESTIF	NOCTAMBULER	Flottant	Attractif
CONFLICTUEL	PIETINER	Distribué	Saturé
HABITUEL	PASSER	Centré	Transitoire
INSECURITE	FUIR	Focalisé	Délaissé
ETRANGETE	TRAVERSER	Centré	Ambigu

Chacune de ces conduites renvoie, selon les lieux et les moments, à une dimension plus ou moins pratique de la perception. Plus précisément, elles s'actualisent *in situ* selon des degrés de fonctionnalité ou d'émotion plus ou moins forts. Ainsi, les

conduites "d'agrément" ou "festive" témoignent d'un rapport au monde non cognitif, où la dimension *pathique* domine. Le piéton, dans ce cas, est réceptif à ce qui se passe dans son milieu *, mais il ne témoigne pas d'une volonté de connaissance : il reste simplement affecté par la situation. À l'inverse, les conduites "conflictuelle" et "habituelle" rendent compte d'un rapport au monde plutôt cognitif, de l'ordre du *gnosique*, où la dimension pratique demeure prégnante. Là, le passant réagit doublement aux modifications de son environnement *. Il émet un jugement de valeur et adopte une attitude fonctionnelle qui va lui permettre d'ajuster sa conduite par rapport aux diverses sollicitations présentes. Enfin, les conduites "d'étrangeté" ou "d'insécurité" engagent des rapports plus problématiques au milieu ambiant public. Dans ce dernier cas, les *dimensions pratiques et affectives* se mêlent dans les rapports à la ville et à autrui : l'homme se sent à la fois en adéquation avec un environnement ouvert et fréquentable pour lui-même et en situation d'incongruité du fait de son action, de sa vitesse de déplacement, de sa trajectoire.

Enjeux théorique et opérationnel

Cette approche sensible de l'accessibilité urbaine présente deux intérêts.

D'un point de vue conceptuel, elle amorce quelques éléments de réponse au clivage classique fait par la sociologie urbaine entre mobilité et sociabilité publiques. Le détour par la notion de "configuration sensible" révèle comment l'accès à la ville participe d'une mise en forme contextualisée et temporalisée de l'environnement. Son analyse permet de distinguer les composantes perceptive et expressive du mouvement en milieu urbain. En ce sens, elle participe d'un rééquilibrage de la réflexion sur la notion de mobilité par celle de motricité : l'accessibilité à l'espace public urbain engage à la fois le contexte environnemental et le corps du piéton. Elle mobilise son acuité perceptive et ses compétences motrices, des modes d'attention autant que des gestuelles. Enfin, l'accent mis sur les conduites d'accès au milieu ambiant public ouvre le débat sur la nature des modes d'attention au monde : entre une conduite strictement fonctionnelle et une conduite strictement "émotionnelle", n'existe-t-il pas des hybrides ou du moins une gradation de "l'attentionnalité" ?

D'un point de vue opérationnel, cette pragmatique de l'environnement sensible conduit à une spécification du langage et de la conception même de l'accessibilité urbaine. La mise à jour de l'"efficace" ⁴⁶ des ambiances architecturales et urbaines fait valoir leur rôle dans la détermination de situations problématiques en ville. En questionnant le rapport entre construit et sensible, cette analyse ne limite donc plus la réflexion sur l'accessibilité à une inadéquation entre des espaces aménagés et des pratiques : elle la complexifie en révélant le rôle de l'environnement sensible dans l'habilitation ou pas du processus de configuration. Dans cette perspective, l'idée même du handicap évolue également : plus qu'une déficience organique, il devient un révélateur des potentialités d'action de l'environnement * (ou des entraves à l'action que celui-ci est susceptible de générer) – autant de connaissances et d'observations dont les concepteurs pourraient se servir pour repenser la question de l'accessibilité dans la pratique du projet.

⁴⁶ J.-P. THIBAUD, "Mouvement et perception des ambiances souterraines" in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°71, Paris, 1996, pp. 144-152.

Ce débat porte sur les deux articles du chapitre 4 SITUER Dans l'ordinaire de l'action de l'ouvrage Ambiances en débats :

AMPHOUX, Pascal, CHELKOFF, Grégoire et THIBAUD, Jean-Paul (éd.), 2004. Ambiances en débats. Grenoble : A la Croisée.

Une approche pragmatique des ambiances urbaines

Jean-Paul Thibaud

Le piéton dans l'espace public. Figures de l'accessibilité

Rachel Thomas

Débat

Les notions de mobilité et de motricité

PA : J'ai une question de vocabulaire portant sur la distinction entre mobilité et motricité. En deux mots, comment cales-tu les deux termes ?

RT : Pour moi, la mobilité, c'est strictement un processus de déplacement physique, aller de A à B par exemple, s'orienter dans l'espace... Tandis que la motricité c'est plutôt l'idée du corps...

PA : ...au sens physiologique.

RT : Voilà, c'est ça.

PA : Dans mon esprit, c'était plutôt le contraire... Parce qu'il me semble que sémantiquement le mot "motricité" suggère quand même quelque chose qui est de l'ordre du *moteur*, qui est donc plutôt d'ordre mécanique, fonctionnel, physique, etc., alors que le terme *mobilité* me semble plus général et plus englobant. Toi-même, à un moment donné, tu dis que tu t'intéresses à "la manière dont la dimension sensible organise l'accès *moteur* et *social* à la ville" : quand tu dis cela, tu sous-entends bien que le "moteur" est en relation avec la mobilité en tant que déplacement physique, et le "social" est en relation avec la mobilité en tant que mode d'urbanité. Il y a donc un problème de vocabulaire, qu'il faut poser clairement dans le débat, pour qu'il n'y ait pas de confusion avec d'autres sens possibles de la notion.

Mobilité générique, motricité spécifique

RT : J'aimerais dire tout d'abord que j'ai l'impression d'en être vraiment à une phase de balbutiement sur ces questions de définition. Mais pour moi, le terme "mobilité" est le terme le plus général, un terme générique, qui va me permettre de réfléchir sur ce qui est à la fois de l'ordre du déplacement physique et ce qui est de l'ordre de l'urbanité. La mobilité se définit à la fois comme processus physique qui permet d'aller de A vers B et comme acte d'urbanité : elle induit un procédé d'ancrage du piéton dans l'environnement, qui met à la fois en jeu des compétences de déplacement et des compétences pour vivre ensemble. Tandis que le terme "motricité" intervient de mon point de vue dans le registre expressif et met clairement en jeu le corps, les modes d'orientation visuelle, ce qui est de l'ordre des actions sonores, de la posture ou de l'attitude générale du passant. Et pour ma part, je me suis particulièrement intéressée à ce qui touche à la vitesse de déplacement, aux trajectoires, et puis aux mouvements des membres inférieurs et supérieurs. Donc, par rapport à la mobilité qui est un processus général, la motricité est une réponse immédiate du corps à une sollicitation de l'environnement.

PA : Ça veut dire alors que la mobilité devient un terme générique qui permet de nommer un ensemble de processus dynamiques de natures différentes, parmi lesquels celui de "motricité" désigne une sorte de réaction corporelle, le côté mécanique que sous-entendent les termes *moteur* ou *motricité* subsistant dans l'idée d'une réaction expressive du corps, face à des sollicitations de l'environnement. Ça veut dire que la

motricité serait une dimension de la mobilité, qu'elle désignerait la modalité expressive de la mobilité.

RT : Oui, ce serait un peu ça, sauf que la manière dont tu le dis me donne un peu l'impression d'une réaction à la Pavlov : il y a une sollicitation et le corps réagit...

PA : Cette question se pose, sans que ce soit négatif. Est-ce qu'on revient à ça ? Est-ce que c'est une façon de ré-énoncer une sorte d'"arc réflexe", non pas au sens physiologique du terme, mais au sens où une ambiance génère quelque chose qui court-circuite la représentation, l'interprétation ou la cognition.

ML : Il faudrait ajouter des "mobiles" à la motricité.

RT : Intuitivement je pense qu'il n'y a pas que cette réaction physique, je pense qu'il faut aussi convoquer la question de l'émotion, mais je ne sais pas comment...

PA : C'était l'autre versant de ma question : le mot, par la "motion", désignant également du mobile, est-ce que ce n'est pas l'émotion qui est exprimée à travers le corps, plus que la motricité ? Ce sont des questions de vocabulaire, là.

Mobilité objectivable, motricité exprimable

JPT : Pour essayer de préciser. Première chose, est-ce qu'on ne peut pas se dire que ce n'est pas parce qu'on ne bouge pas qu'il n'y a pas de motricité. On a un tonus musculaire, on est dans une certaine posture, il existe un certain état de tension du corps, qui engagent la motricité sans forcément engager du déplacement.

PA : Mais est-ce qu'il vaut mieux dire Motricité ou Émotion, quand tu dis ça ?

RT : Et en même temps, est-ce qu'il n'y a que de l'Émotion ?

JPT : S'il y a déplacement, simplement une personne qui se déplace d'un point A à un point B, est-ce qu'on ne peut pas dire que la mobilité, c'est la dimension objectivable de l'observation ? Une personne se déplace, on peut représenter son parcours, dire d'où elle part, où elle arrive, combien de temps elle a mis, quelle distance elle a parcouru, etc. Alors que la motricité, c'est la dimension modale et expressive du déplacement : la personne va de A vers B, mais elle peut y aller en étant attirée ou retenue, avec allant ou fatiguée, ... Mais même si elle reste immobile, cette dimension peut s'exprimer ... parce que toute situation, même statique, engage de la motricité.

RT : Si on reprend la terminologie de Merleau-Ponty, la motricité est de l'ordre de la "participation au monde", et pas seulement de l'ordre de la réaction motrice à une sollicitation. Et c'est pour ça que pour moi elle convoquait à la fois une dimension écologique, ce que tu traduisais par "réaction motrice", et une dimension émotionnelle.

Une inversion disciplinaire

NR : Alors justement, est-ce que ce n'est pas le contraire ? Est-ce que la motricité ne serait pas plutôt l'observable, c'est-à-dire ce que l'on peut voir de l'allure d'un piéton. Elle constituerait du coup la facette observable de ce qu'on appellerait la "mobilité" de façon plus générale.

JPT : Je pense que la mobilité engage plutôt des procédures d'objectivation, on peut mesurer, chronométrer, etc., alors que la motricité engage du style, du "style moteur" (on bouge d'une certaine manière) et donc de l'expérience vécue : cela peut être filmé, on peut en faire l'analyse, mais aussi observer l'état de la personne à un moment donné, la sensation subjective, la vitalité, le tonus, donc des choses qui sont de l'ordre d'une expérience du corps propre. Dans les deux cas, on est dans de l'observable mais dans le premier cas on est du côté de l'objectivation et dans le second cas on est du côté de l'expression.

PA : Mais il y a un vrai problème de vocabulaire. Il y a une sorte d'inversion de vocabulaire qui tient d'ailleurs peut-être simplement aux disciplines que l'on prend pour référence. Moi, je suis proche de ce que dit NR. Vous, vous référez le terme Motricité plutôt aux disciplines liées à la physiologie, à la psychologie, à la psycho-motricité, alors

que probablement pour les architectes, ou les urbanistes, ingénieurs, etc., le terme renvoie plutôt à l'idée de déplacement physique, c'est-à-dire à la dimension fonctionnelle, objectivante et mesurable de la mobilité.

RT : Et dans le couple Mobilité-Motricité, comment définis-tu la mobilité, si la motricité est de l'ordre du "moteur" ?

Motricité, Mouvance, Emotion

PA : J'ai écrit un article intitulé *Motricité, mouvance, émotion* il n'y a pas très longtemps sur cette question-là en urbanisme, qui a consisté à décrypter trois types d'usage du terme "mobilité" dans la pratique de projet, puis à décliner d'un point de vue plus théorique trois ordres des significations différents que j'ai respectivement nommés : motricité, mouvance, émotion. Alors, vous reconnaissez mes trilogies et mon plaidoyer récurrent, d'un point de vue opérationnel, pour une prise en compte simultanée des trois dimensions.

Premièrement, la dimension fonctionnelle, qui dans ce cas relève d'abord de la compétence des sciences de l'ingénieur, des ingénieurs de transport, des questions de flux, de vitesses, d'intermodalité, etc., de tout ce qui relève vraiment, pour un concepteur de la dimension fonctionnelle, et que je propose d'appeler, précisément, "*motricité*";

Deuxièmement, la dimension sociale, c'est-à-dire tout ce qui est de l'ordre des mouvements relatifs, des règles de distance interpersonnelle, de l'interaction sociale sur l'espace public, et que j'ai proposé d'appeler, non sans justifier le choix du mot sur le plan lexical, "*mouvance*";

Troisièmement, la dimension sensible, pour laquelle j'ai proposé plutôt de parler d'"*émotion*", en trouvant que ça tombait assez bien parce que, par l'étymologie justement, la motion, la motilité, on commence à être plus proche peut-être du pathique, du corps propre ou de la sensation, etc.

JPT : Mais tu ne peux pas rabattre le moteur sur du mécanique. Chez l'être humain, justement, le "moteur" n'est pas qu'une mécanique ! C'est une des choses qui distingue l'être humain d'une machine justement... Dans la Motricité, je pense qu'il y a quelque chose qu'on peut tenter d'observer via des enregistrements vidéos, sonores ou autres. Mais il y a aussi toute une série de questions relatives à la communication, à l'intersubjectivité ou à l'empathie qui interviennent : on a beau enregistrer une scène de quelqu'un qui court, qui se casse la figure, la décrire, en y intégrant la dimension émotionnelle (parce que pour moi l'émotion est du côté de la motricité), quelque chose nous échappe si à un moment donné on ne rentre pas dans un rapport d'empathie avec ce qu'on observe, avec la personne qui se casse la figure, avec l'expérience qu'il vit et que nous avons tous vécue, il y a quelque chose qui relève pleinement de l'ordre de la compréhension (et non de l'interprétation) et qui échappe donc à la pure objectivation.

Esthétique du geste ou sémiotique du corps

JPP : Sur "l'esthétique du geste en milieu urbain", qui consiste, comme vous le dites chacun à votre manière, à articuler la sphère de l'action à celle de l'expression... Est-ce qu'elle ne pourrait pas être ramenée à une "sémiotique de l'expression corporelle" ? Quel écart faites-vous entre une sémiotique et une esthétique du geste ? Est-ce le caractère expressif qui crée le clivage ?

JPT : Moi je ne parlerais pas d'une sémiotique, dans la mesure où le problème de la sémiotique, c'est d'une certaine manière de discrétiser des unités signifiantes. Or pour moi précisément, le geste est une articulation et ne peut pas être subdivisé. D'un geste, on ne peut pas prendre une photo par exemple, la dimension temporelle est incontournable, il y a forcément dynamique du geste, et c'est cette dimension expressive, précisément parce qu'elle est dynamique, qui fait qu'on ne peut pas la couper ou la décomposer en unités signifiantes. Et cela renvoie à ce que je disais sur la dimen-

sion intensive : c'est le tout qu'il faut saisir, ce n'est pas un ensemble de parties qu'on cherche à décomposer.

PA : Deux remarques et une question, parce qu'il me semble que tu vas un peu trop vite.

D'une part, en termes méthodologiques, ce qu'on ne cesse de faire lorsqu'on fait des observations récurrentes, à partir d'enregistrements vidéos, sonores ou de simulations, c'est bien de passer par une forme de chronophotographie, et donc par un mode d'observation qui consiste à décomposer précisément le mouvement, pour pouvoir le décrire, l'analyser, le reconstituer, etc.

D'autre part, en termes théoriques, si on se réfère à un modèle sémiotique qui nous est cher comme celui de Pierce plutôt qu'à des modèles structuraux reposant sur des distinctions du type signifiant-signifié, le sens de la discrétisation dont tu parles change et devient plus conciliable avec le type de recherche que nous développons : en distinguant trois façons de faire signe, la distinction symbole-indice-icône ne décompose pas le monde en unités signifiantes. Ce n'en est pas moins un mode de discrétisation, mais c'est un mode de discrétisation entre des modalités de production sémantique, et non entre des unités signifiantes en tant que telles.

Pour toi RT, est-ce que tu n'es pas plus proche d'une certaine sémiotique que d'une esthétique de l'expression corporelle ? Et, méthodologiquement, comment est-ce que tu reconstitues les conduites, comment est-ce que tu les discrétises ?

La question de la discrétisation

RT : Effectivement, j'ai séparé les comportements et je les ai analysés en fonction de ce que j'avais appelé des "indices comportementaux du rapport au milieu ambiant". Et, dans ces indices, j'avais différencié ceux qui étaient de l'ordre des modes d'orientation perceptif, très vite réduits à tout ce qui touchait aux modes d'orientation visuel, parce que j'avais un réel problème d'observation *in situ* du reste. Ensuite, une autre série d'indices portait sur tout ce qui touchait à l'attitude corporelle, c'est-à-dire l'action motrice, la vitesse de déplacement, les trajectoires utilisées, le mouvement des membres inférieurs et supérieurs. Et à l'issue de tout cela, j'ai construit une typologie des conduites d'accès à ces milieux ambiants, en précisant que cette typologie n'était pas close sur elle-même. Quant à savoir si cela relève d'une approche sémiotique ou d'une approche esthétique de la mobilité urbaine, c'est un point d'interrogation pour moi.

JPT : Il est vrai que sur les questions que tu poses, PA, il faut vraiment aller doucement et marcher sur des œufs. Mais il me semble quand même que, si on prend la sémiotique de Pierce, la motricité c'est précisément ce qu'il range dans la catégorie de la "priméité", le premier niveau du signe, que l'on peut se retrouver le mieux. Pourquoi ? Parce que pour lui, c'est ce premier état du signe qui engage la qualité et le sentiment, et dont il dit justement qu'« on ne peut pas en dire grand chose », précisément parce qu'on est avant même le langage. Alors, pour moi, on se situe précisément sur ce plan-là quand on parle des ambiances ou quand on cherche à fonder une esthétique des ambiances. Ce serait une façon de répondre.

Entre pathique et cognitif

JPP : Il me semble qu'il y a quand même dans vos travaux une fixation assez forte sur le sensible, en matière de phénoménologie de l'ambiance. Mon interrogation : « quid d'une dimension cognitive ? » Est-ce qu'elle est définitivement évacuée ou est-ce qu'une certaine compétence, qui relèverait d'une connaissance ou d'une formation acquises, n'interagit pas, et dans certains cas assez fortement, avec le sensible ? Les chercheurs qui ont une forte compétence sur la propagation sonore ou sur les phénomènes thermiques ou aérauliques n'ont-ils pas une sensibilité structurée par cette connaissance-là ? De leur côté, les cognitivistes récents remettent en cause le clivage entre sensible et cognitif... Alors j'ai tendance à tiquer quand j'entends dire de façon un peu apodictique : « la relation au monde c'est le sensible, point ».

JPT : Dans le champ de la perception, on a pendant longtemps mis en avant la dimension cognitive, et la dimension du sentir ou du pathique a quand même été largement négligée. Donc, il ne s'agit pas de dire que c'est l'un ou l'autre... Même si Straus opère une opposition trop radicale à mon sens, elle est intéressante au moins parce qu'elle permet de réintroduire cette dimension négligée. Après, je suis complètement d'accord avec toi pour dire que ces deux plans sont toujours imbriqués ; et je trouve intéressante la façon dont PL posait cette question en parlant d'une "oscillation permanente du réel", car il y a des fluctuations entre les deux, des dominantes, des modalités d'articulation...

Y a-t-il préséance du sentir sur le connaître ?

JPT : Il y a tout de même une question qui se pose : est-ce qu'on ne peut pas se dire aussi que, d'une certaine manière, cette dimension sensible ou immédiate est nécessaire et incontournable ? Même si on a des modes d'interprétation du monde qui viennent se caler dessus, elle est forcément là, alors que l'inverse est peut-être moins vrai.

PA : C'est une question de point de vue, voire de choix épistémologique. On a toujours une connaissance minimale du Monde ou de la situation, qui fait référence au moment où on l'aborde. De même on est toujours dans un minimum d'action, ni plus ni moins que dans un minimum de perception. Inversement, il peut bien arriver que l'une des dimensions submerge les autres, au point de les occulter ou de les faire oublier...

JPT : Je ne suis pas sûr. On peut très bien être dans des situations où on a un rapport de compréhension du milieu * très fort ou très intime, sans pour autant qu'il y ait nécessairement une dimension interprétative qui intervienne... C'est une question en tout cas : est-ce qu'il y a une symétrie ou pas entre les deux ?

PA : Il y a une symétrie de principe...

JPT : Je ne sais pas, je ne suis pas sûr.

L'exemple du geste ou la coalescence de l'agir, du sentir et du connaître

GH : Quel est le rapport entre ce que tu as dit sur le geste, le geste-intention, etc., et l'usage de l'environnement urbain ou architectural ?

JPT : C'est un niveau qu'on pourrait dire autre, c'est peut-être une échelle différente dans laquelle intervient forcément la question des habitudes...

PA : La question du geste justement... Le "bon geste" (pas le geste spontané, qui serait simplement un "mouvement"), c'est quelque chose qui s'acquiert, qui se répète, qui se construit. C'est donc le résultat d'une incorporation, qui est peut-être passée par de la connaissance, par certaines représentations, par des décompositions, etc. Si on apprend à faire du ski, du tennis ou si on apprend à lire, et même quand on apprend à se comporter de manière adéquate dans un espace public, on passe aussi par des étapes successives, par des explications et puis, il y a un moment où on "chope" le mouvement, où on l'incorpore, où on rentre dans une intentionnalité pure. On est dans l'action et on n'a plus besoin d'y penser. De la "connaissance" on passe dans "l'agir" pur..., mais c'est déjà "du sensible". Littéralement : "on se met dans l'ambiance". Mais la dimension pathique ne vient pas du Monde dans ce cas-là, c'est l'action, en temps que geste intentionnel, qui la projette sur le Monde : le pathique lui-même est à double sens, celui de l'apprentissage dans un sens et celui de l'habitus dans l'autre. Parce que s'il y a préséance du pathique sur le gnosique, alors je ne vois pas ce que peut désigner une ambiance.

JPT : Effectivement, il y a des gestes qui ont été appris, repris, qui font qu'on peut skier, parce qu'on a répété 50.000 fois le même virage, donc on a incorporé quelque chose qui fait qu'on ne part plus de la représentation pour le faire, on le maîtrise. Et en même temps, il y a le côté complètement inverse, un bon geste, c'est aussi un geste qui est à ce point habitué qu'il devient complètement mécanique.

PA : Exactement.

JPT : Donc là il y a une double polarité, il y a à la fois une question de compétence et une question d'appauvrissement de l'expérience.

L'Imaginaire comme troisième modalité de connaissance

YC : Une autre question de vocabulaire. Est-ce que tu fais, JPT, une différence entre le connaître et le cognitif ?

JPP : Oui. Le cognitif est un mode de connaissance parmi d'autres. Le connaître, à mon sens, est plus global. J'y inclurais, par exemple, la compréhension, qui n'est pas forcément de l'ordre du cognitif.

YC : Parce que pour moi, il y a trois modalités du connaître, ou trois modes cognitifs (les deux mots peuvent être employés indifféremment dans ce cas) :

Premièrement, le mode de *la perception*, que je mets en équivalence avec le sensible ; je me cogne à la table, je vois que le soleil se lève à l'est ;

Deuxièmement, le mode de *l'entendement* ou de l'intelligible, qui est un rapport d'abstraction indépendant du mode sensible, parce que « pour savoir que la terre est ronde, ce n'est pas la peine que je la perçoive », mais qui est fondamentale parce que « ce que je perçois est trompeur » ;

Troisièmement, entre les deux, il y a un troisième mode de connaissance, qui est *l'imaginaire* ; or, empiriquement, on s'aperçoit que le premier type de rapport au monde, ce n'est pas un rapport d'ordre sensible, ce n'est pas un rapport d'ordre intelligible, c'est un rapport d'ordre imaginaire au sens où le premier choc de la réalité est d'abord d'images. Pourquoi ? Parce que, comme l'ont montré les théoriciens, c'est un trajet entre l'intelligible et le sensible.

JPT : Je suis d'accord avec toi jusqu'au dernier point. Mais quand tu dis « le plan de l'image, ce n'est pas le plan du sensible », non, je ne suis pas d'accord. Je crois au contraire que l'imaginaire se situe sur le plan du sensible, qu'il dépend de schèmes sensori-moteurs. Ce plan de l'imaginaire, pour moi, se rapporte à la question du schématisation en fait, à la question du schème au sens kantien du terme.

YC : Comme tu parlais de "perceptif cognitif", je me demandais « est-ce qu'il y aurait un perceptif qui ne serait pas cognitif ? »

JPT : Tout dépend de la façon dont on nomme les choses. Soit on part de l'idée que la perception comprend deux plans, un plan cognitif et un plan pathique, et on appelle ça globalement "perception" ; soit on distingue la "perception" pour désigner la dimension cognitive, et le "sentir" que je garde pour exprimer le plan du pathique.

Deux philosophies de l'image ou de l'imaginaire

JFA : Je vais faire un tout petit point, parce que je pense que vous avez raison l'un et l'autre. Simplement on n'est pas dans la même ambiance théorique !

Dans le cas d'une philosophie post-kantienne, qui va jusqu'à Sartre même, l'imaginaire est bien dans la position intermédiaire décrite par YC, à la fois une faculté mentale et quelque chose qui travaille "à même la matière", à même le sensible. Mais alors, on s'inscrit dans une théorie de la connaissance, telle que Kant l'avait projetée, on n'est pas dans une théorie qui serait de l'ordre de la pratique précisément. Et la question qu'on se pose, c'est de comprendre : « Comment "cela" peut-il être conceptualisé ? Comment cela peut-il être abstrait de notre divers sensible ? »

En revanche, si on se situe dans une autre perspective, celle, plus contemporaine, d'une certaine immédiateté phénoménologique, alors l'imagination n'est plus qu'une espèce de prolongement de l'organisation du sensible. On ne se pose même pas la question de la connaissance après, car on n'est plus, précisément, dans une théorie de la connaissance, qui était quand même, il faut le rappeler, une théorie de la science pour Kant. La question fondamentale devient : « comment les phénomènes m'appa-

raissent, et comment même le senti est-il toujours là ? » L'imaginaire fait des synthèses passives, ces fameuses synthèses passives qui ont été développées par Gilles Deleuze en particulier. Dans ce second sens, l'imaginaire amène le sensible et ne peut pas s'en défaire, il n'arrive pas à se désengluier des éléments singuliers, physiques, individuels du sensible ; simplement il les organise un peu mieux, il les fédère.

Logiques duales, logiques ternaires

PA : Une remarque. Je constate que tu utilises JPT l'opposition entre le pathique et le gnosique surtout dans la première partie de ton exposé, lorsque tu parles de l'ordinaire, du sensible et de ce caractère d'omniprésence de l'ambiance..., et puis que, quand tu passes, en deuxième partie, à ton argument "situationniste", tu te mets à opposer le pathique au pratique (c'est le principe même de ton chiasma, "paysage en pratique", situation "en pathique"...). Donc je me dis que, en fait, tu es en train de réhabiliter une logique ternaire, puisque le pathique se met à jouer un rôle "médiateur" entre le gnosique et le pratique.

JPT : Pour moi, ce n'est pas si différent que ça, de dire "pratique" ou "cognitif". Les sciences cognitives ne font pas autre chose depuis un certain nombre d'années que de nous dire que la cognition se constitue, se produit, se valide, à partir même du registre de l'action, qu'il y a une sorte de bouclage permanent entre les façons d'interpréter le monde et les actions, etc.

PA : Moi, je me donne un principe d'équivalence entre ces trois types de rapport au monde : connaître, agir, sentir. Ce sont des polarités de nature différente, elles sont toujours co-présentes dans l'expérience ordinaire, mais je ne vais plus parler d'"expérience sensible" : c'est l'expérience qui a sa dimension sensible, sa dimension connaissance et sa dimension active. J'aurais tendance à dire que l'expérience de l'ambiance se situe dans une modalité de passage entre un mode et un autre. C'est une discontinuité, un moment qui génère de la différence, de la forme ou du sens – et c'est par ce biais que je réintroduis en force la question du temps, les processus générateurs et toutes ces thématiques-là.

L'articulation comme troisième terme

JPT : Mais faire ça reviendrait à dire que ces plans sont équivalents. Et ça, je n'en suis pas sûr, dans la mesure où il me semble que le plan du pathique est quand même une condition de possibilité incontournable des autres plans.

PA : C'est un parti pris épistémologique. On peut parfaitement soutenir qu'il est impossible d'avoir un rapport au monde sans connaissance !... ou sans pratique.

JPT : Dans la philosophie, peut-être. Mais dans l'expérience...

PA : L'acquis est toujours déjà là, déjà donné – au même titre que l'agi ou le ressenti, le geste ou la sensation.

JPT : Dans l'expérience du nouveau-né, ce n'est pas le cas. Le premier rapport qu'il a au monde est un rapport pathique, ce n'est pas un rapport de connaissance. C'est quand même un rapport initial d'immédiateté et d'indistinction des sens, qui fait qu'après, les choses se construisent...

PA : Bien sûr, c'est une des perspectives. Mais c'est une prise de position.

JFA : Je pense que le ternaire existe chez JPT, mais qu'il a l'élégance de ne pas se dire ! Dans la plupart des couples que JPT met en avant, il y a le terme d'"articulation", qui est intéressant, parce que c'est un concept qui laisse en blanc le jeu d'une troisième instance. Comme le montre Straus, le pathique et le gnosique ne sont pas deux facultés, ce sont en fait deux intentions, qui travaillent sur le même corpus des virtualités de l'individu, de ses capacités à connaître, des capacités à sentir ou à se mouvoir. Donc, le troisième terme en fait, c'est le "pré-existant". On n'est même pas dans un rapport dialectique, puisque le troisième terme est toujours "déjà là". Et "l'articulation", c'est une façon de dire : « si on est dans l'analyse, on distingue ! », on peut séparer les

éléments, mais dans le vécu, « si on est en situation, les choses restent en tension ». Il n'y a pas d'articulation s'il n'y a pas de tension, s'il n'y a pas deux tendances opposées qui quelquefois se contrarient, quelquefois se renforcent mutuellement...

Le Cobra et la Mangouste

JFA : ...Je trouve qu'on devrait pouvoir retrouver, dans un labo comme le nôtre, le fameux film d'un des premiers éthologues du XXème siècle, Tinbergen je crois, sur "La Mangouste et le Cobra", qui est longuement commenté par ce courant de la psychologie existentielle... On a donc filmé le combat d'une mangouste et d'un cobra... Et ça va tellement vite, parce que ce sont deux ennemis à mort, que chacun est obligé d'anticiper 2 ou 3 cycles de mouvements de l'autre. Donc on peut observer qu'ils ne peuvent pas sentir sans avoir la motricité, ni avoir la motricité sans avoir la perception. Il y a une espèce de ballet rythmé, d'ailleurs la fonction du rythme est fondamentale là-dedans, et c'est celui qui à un certain moment anticipe un tout petit peu moins qui va y rester. C'est ça l'articulation.

ML : Qui meurt ?

JFA : C'est la mangouste qui gagne.

ML : Toujours ?

JFA : La plupart du temps.

JJD : C'est le pathique ou le gnosique ? [rires]

JFA : C'est elle qui a la plus grande capacité d'anticipation.

PA : Mais elle est bien dans l'action pure, dans l'intuition de l'action qui suspend, celle de la sensation comme celle de la représentation. L'articulation, le troisième terme, c'est l'acte (la pratique en actes), c'est-à-dire aussi l'actualisation, c'est-à-dire la façon d'introduire du temps, de passer de l'immédiat au médiat ou inversement. C'est précisément le temps de l'action – par exemple celui de l'anticipation.

L'ambiance comme commutation

GC : PA, tu dis que l'ambiance, c'est le moment de passage entre deux des modes, Environnement, Milieu, Paysage *. Est-ce que ça veut dire que l'ambiance pourrait être définie comme un simple changement de mode d'attention ?

PA : ...ou de mode d'intention... Je ne sais pas le formuler encore. C'est une question qui vient de la discussion dans laquelle tu n'étais absolument pas d'accord, JPT, lorsque je disais que l'Ambiance est un moment de "conscience", que le sentiment majeur d'une Ambiance relève de l'ordre d'une "prise" de conscience – ce que ML appelait un premier degré de réflexivité (cf. *débat 1*). Ça ne veut pas dire pour autant basculer dans le registre de l'interprétation ("environnementale" dans mon vocabulaire) mais basculer dans un registre ou dans un autre. Et ce basculement me paraît marquer le moment d'une "prise" dans un processus génératif. Cette prise peut être "prise de conscience", mais elle peut aussi être "prise" d'une pratique ou "prise" d'un imaginaire, au sens où une image, comme un geste ou une représentation "prennent", à force de ressaisissement, de répétition ou de réflexion. Et l'Ambiance, en ce sens majeur et singulier, c'est le moment où "cela" prend ! C'est le moment d'émergence du sentiment, de la représentation ou de l'expression d'une ambiance, suivant le mode vers lequel je bascule. C'est le moment de commutation (et je pourrais presque dire de co-mutation) entre les trois types de rapport au Monde.

Par ailleurs, ce n'est pas contradictoire, de mon point de vue avec l'idée que l'ambiance s'inscrit dans une durée. Mais c'est une durée en mouvement, en variation, en déplacement, qui se modifie. C'est une durée quantique, c'est quelque chose qui procède par sauts et non un processus linéaire. Et ces sauts quantiques pourraient être qualifiés peut-être, là je réfléchis à voix haute, avec des notions comme celles d'anticipation, de "donneur de temps", de synchronisation-désynchronisation, de la ritournelle dans *Mille Plateaux* de Deleuze et Guattari ...

Voilà l'orientation que j'essaierais de donner à ces réflexions si je devais poursuivre l'idée de caler absolument la notion d'ambiance par rapport à la logique "Connu Vécu Sensible" et à mon modèle de représentation "Environnement Milieu Paysage" *.

GC : À ce moment-là, comment fait-on ces sauts ? Quels sont les "formants" des sauts ? Ou alors, quels sont les "formants" qui font qu'on est dans une ambiance ? Est-ce qu'il peut y avoir des phases ou des "éléments formants" ?

PA : Je crois que je passerais justement à un vocabulaire temporel pour décrire cela : anticipation, condensation, rétrospection, accélération, ralentissement, émergence, ...